

Marseille, le 2 octobre 2018

Invitation presse

Sensibilisation à la lutte contre la radicalisation à la Fédération du BTP 13

L'action préventive contre la radicalisation est indispensable, afin de repérer le plus en amont possible les individus potentiellement violents et d'empêcher leur évolution vers des formes de menaces plus graves. C'est le sens de la série de sensibilisations que le préfet de police conduit au profit des partenaires de la sécurité.

Une nouvelle action préventive dans la lutte contre la radicalisation

Une formation sur la radicalisation est organisée par Olivier de MAZIÈRES, préfet de police, en présence de Philippe DEVEAU, président de la Fédération du BTP13 :

**mercredi 3 octobre à 10h00 à la Maison du BTP
344 boulevard Michelet 13009 Marseille**

A cette occasion, le préfet de police rappellera l'importance de détecter les signaux faibles de radicalisation pour permettre une prise en charge adaptée et prévenir le basculement vers l'idéologie radicale. Cette rencontre est également l'occasion de faire le point sur les différents dispositifs et outils mis à disposition des entreprises.

11 interventions en 2018

Cette session est la 11^e réalisée en 2018 au profit du réseau des référents de la préfecture de police en matière de lutte contre la radicalisation, après les secteurs économique, du transport, du logement social, des services de secours, de l'Assistance publique – Hôpitaux de Marseille, de l'université Aix-Marseille, des associations de défense des droits des femmes et des fédérations sportives. Plusieurs interventions sont en outre programmées d'ici la fin de l'année.

Le BTP, l'un des 11 chantiers départementaux de la Police de Sécurité du Quotidien

Le renforcement de la sécurité sur les chantiers, dont la lutte contre la radicalisation, est l'une des 11 mesures socles de la Police de Sécurité du Quotidien dans les Bouches-du-Rhône. La préfecture de police et la Fédération du BTP13 s'appuient en particulier sur un dispositif unique de lutte contre la délinquance sur les chantiers (vols, menaces, rackets, chantages à l'embauche), « Ras-le-Vol », qui permet aux entreprises de signaler en amont leurs chantiers en zones sensibles aux forces de l'ordre afin d'en assurer la sécurité.

Après l'organisation des premières assises de la sécurité dans le BTP le 28 mars dernier, cette session de sensibilisation est une nouvelle illustration de la volonté de la préfecture de police et de la Fédération du BTP13 de renforcer leur coopération en matière de sécurité. Elle se traduira également par la signature, le 10 octobre 2018, d'une charte « chantiers responsables » à l'initiative de la commission sûreté de la Fédération du BTP13.